

RECU EN PREFECTURE

Le 14 septembre 2022

VIA DOTELEC - S2LOW

025-242500361-20220905-D006204I0-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du 5 septembre 2022

Publié le : 14/09/2022

Membres du Conseil de Communauté en exercice : 123

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10.

La séance est ouverte à 18h07 et levée à 20h32.

Etaient présents : Audeux : Mme Françoise GALLIOU Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU Besançon : Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY, Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Annaick CHAUVET, M. Sébastien COUDRY, M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, M. Benoit CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA (jusqu'au rapport n°5 inclus), Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLIOLO, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL (jusqu'au rapport n°6 inclus), Mme Laurence MULOT (jusqu'au rapport n°7 inclus), M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (jusqu'au rapport n°7 inclus), M. Jean-Hugues ROUX (jusqu'au rapport n°7 inclus), Mme Juliette SORLIN, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF, Bonnay : M. Gilles ORY Boussières : M. Eloi JARAMAGO, Busy : M. Philippe SIMONIN Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Chalèze : M. René BLAISON Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Châtillon-le-Duc M. Olivier LEGAIN Champagney Mme Catherine BOTTERON Chaucenne : Mme Valérie DRUGE Chemaudin et Vaux : M. Gilbert GAVIGNET Chevroz : M. Franck BERNARD Cussey-sur-l'ognon : M. Jean-François MENESTRIER Dannemarie-sur-Crête : Mme Martine LEOTARD Deluz : M. Fabrice TAILLARD Devecey : M. Michel JASSEY Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN Fontain: M. Claude GRESSET-BOURGEOIS Franois: M. Emile BOURGEOIS Geneuille: M. Patrick OUDOT Gennes: M. Jean SIMONDON Grandfontaine: M. Henri BERMOND La Vèze: M. Jean-Pierre JANNIN Le Gratteris: M. Cédric LINDECKER Les Auxons: M. Anthony NAPPEZ Mamirolle: M. Daniel HUOT Miserey-Salines: M. Marcel FELT Montfaucon : M. Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château : Mme Lucie BERNARD Morre : M. Jean-Michel CAYUELA Nancray: M. Vincent FIETIER Osselle-Routelle: Mme Anne OLSZAK Palise: M. Daniel GAUTHEROT Pelousey Mme Catherine BARTHELET Pirey: M. Patrick AYACHE Pouilley-les-Vignes: M. Jean-Marc BOUSSET Pugey: M. Frank LAIDIE Roche-lez-Beaupré: M. Jacques KRIEGER Roset-Fluans: M. Jacques ADRIANSEN Saint-Vit: Mme Anne BIHR, M. Pascal ROUTHIER Saône: M. Benoit VUILLEMIN (jusqu'au rapport n°7 inclus) Tallenay M. Ludovic BARBAROSSA Thise: M. Pascal DERIOT Thoraise: M. Jean-Paul MICHAUD Torpes: M. Denis JACQUIN Vaire: Mme Valérie MAILLARD Velesmes-Essarts : M. Jean-Marc JOUFFROY Venise : M. Jean-Claude CONTINI Vieilley : M. Franck RACLOT Vorges-les-Pins: Mme Maryse VIPREY

Etaient absents: Amagney: M. Thomas JAVAUX Besançon: Mme Aline CHASSAGNE, Mme Julie CHETTOUH, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, M. Pierre-Charles HENRY, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Maxime PIGNARD Beure: M. Philippe CHANEY Braillans: M. Alain BLESSEMAILLE Byans-sur-Doubs: M. Didier PAINEAU Champoux: M. Romain VIENET La Chevillotte: M. Roger BOROWIK Larnod: M. Hugues TRUDET Marchaux-Chaudefontaine: M. Patrick CORNE Mazerolles-le-Salin: M. Daniel PARIS Mérey-Vieilley: M. Philippe PERNOT Noironte: M. Claude MAIRE Novillars: M. Bernard LOUIS Pouilley-Français: M. Yves MAURICE Rancenay: Mme Nadine DUSSAUCY Serre-les-Sapins: M. Gabriel BAULIEU Villars-Saint-Georges: M. Damien LEGAIN

Secrétaire de séance : Mme Marie-Jeanne BERNABEU

Procurations de vote: Mme Aline CHASSAGNE à M. Hasni ALEM, Mme Julie CHETTOUH à M. Nicolas BODIN, M. Cyril DEVESA à Mme Claudine CAULET (à partir du rapport n°6), M. Abdel GHEZALI à M. Yannick POUJET, M. Pierre-Charles HENRY à M. Christine WERTHE, Mme Carine MICHEL à Mme Juliette SORLIN (à partir du rapport n°7), Mme Marie-Thérèse MICHEL à M. Anthony POULIN, Mme Laurence MULOT à Mme Karine DENIS-LAMIT (à partir du rapport n°8), M. Maxime PIGNARD à M. Ludovic FAGAUT, Mme Karima ROCHDI à Mme Agnès MARTIN (à partir du rapport n°8), M. Jean-Hugues ROUX à Mme Sylvie WANLIN (à partir du rapport n°8), M. Alain BLESSEMAILLE à M. Jacques KRIEGER, M. Romain VIENET à M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Daniel PARIS à M. Emile BOURGEOIS, M. Philippe PERNOT à Mme Lorine GAGLIOLO, M. Claude MAIRE à M. Olivier LEGAIN, M. Yves MAURICE à M. Pascal ROUTHIER, Mme Nadine DUSSAUCY à Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. Benoît VUILLEMIN à M. Daniel HUOT (à partir du rapport n°8), M. Gabriel BAULIEU à Mme Catherine BARTHELET, M. Damien LEGAIN à M. Jacques ADRIANSEN

Délibération n°2022/006204

Rapport n° 2 - Etat des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil

Etat des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil

Rapporteur: Mme Anne VIGNOT, Présidente

Résumé:

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil de Communauté a, par délibération du 16 juillet 2020 donné délégation au Bureau pour accomplir différents actes de gestion courante pendant la durée de son mandat.

La présente délibération a pour objet d'informer le Conseil de Communauté des décisions prises par le Bureau dans le cadre de ses attributions déléguées.

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Bureau du 22 août 2022 a pris les décisions suivantes :

Organisation de la Communauté urbaine Grand Besançon Métropole

☼ R.1- Désignation d'un secrétaire de séance – Approbation du procès-verbal de la séance du 09/06/2022

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Madame la Présidente :

- ouvre la séance du Bureau,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance,
- invite les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports.

A l'unanimité, le Bureau :

- nomme M. François BOUSSO comme secrétaire de séance,
- approuve le procès-verbal du 28/04/2022.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 31 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

Commission n°02 : Innovation, attractivité, enseignement supérieur, économie, tourisme et numérique

♦ R. 2 - Avenant n°1 à la convention de services communs GBM - Syndicat Mixte Lumière A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur l'avenant n° 1 à la convention de services communs entre Grand Besançon Métropole et le Syndicat Mixte Lumière ;
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer cet avenant.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 31 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

🖔 R. 3 - Attribution d'une subvention dans le cadre du fonds aux congrès

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 3 750 € au SMSCoT pour l'organisation des « 16èmes Rencontres Nationales des SCoT ».

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 31 Contre: 0 Abstention: 0 Conseiller intéressé: 0

🖖 R. 4 - Subventions à l'Université de Franche-Comté pour l'organisation de deux manifestations scientifiques que sont la Fête de la Science et la Nuit européenne des chercheurs

À l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution de deux subventions à l'Université de Franche-Comté (Service sciences, arts et culture) :

- 1 000 € pour l'organisation de la Nuit européenne des chercheurs, le 30 septembre 2022 ;
- 4 000 € pour l'organisation de La Fête de la Science du 13 au 16 octobre 2022.

Mesdames Catherine BARTHELET, Frédérique BAEHR et Anne VIGNOT et Monsieur Benoît VUILLEMIN, conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat ni au vote.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 27

Contre: 0

Abstention: 0

Conseillers intéressés : 4

🖔 R.5 - Subvention à l'Université de Franche-Comté pour le développement du Centre d'Etudes et de Recherche Olympiques Universitaires

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 7 000 € au CEROU:
- se prononce favorablement sur la convention jointe en annexe ;
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport.

Mesdames Catherine BARTHELET, Frédérique BAEHR et Anne VIGNOT et Monsieur Benoît VUILLEMIN, conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat ni au vote.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 27

Contre: 0

Abstention: 0

Conseillers intéressés: 4

♥ R. 6 - Soutien à la BAF (Besançon et ses Associations Fédérées) pour l'organisation de « Bienvenue aux étudiants 2022 »

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention à la BAF (Besançon Associations fédérées) à hauteur de 2 000 € pour l'organisation de la soirée de clôture de Bienvenue aux étudiants du jeudi 15 septembre 2022.

Mesdames Catherine BARTHELET, Frédérique BAEHR et Anne VIGNOT et Monsieur Benoît VUILLEMIN, conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat ni au vote.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 27

Contre: 0

Abstention: 0

Conseillers intéressés : 4

➡ R. 7 - Subvention à l'association « Le Chemin des sens » pour le « parcours des métiers »
A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 3 000 € à
l'association « Le chemin des sens » pour le « parcours des métiers ».

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 31

Contre: 0

Abstention: 0

Conseiller intéressé : 0

♥ R.8 - Soutien à l'association Julienne Javel pour l'opération Paniers solidaires

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur le soutien de la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole à l'association JULIENNE JAVEL à hauteur de 1 300 € pour l'opération paniers solidaires.

Monsieur Christian MAGNIN-FEYSOT, conseiller intéressé, ne prend part ni au débat ni au vote.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 30

Contre: 0

Abstention: 0

Conseiller intéressé : 1

🔖 R. 9 - Soutien à ECORSE TP - Carrefour des Collectivités Locales

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une aide financière de 3 000 € à ECORSE TP pour l'organisation de l'édition 2022 du Carrefour des Collectivités Locales.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 31

Contre: 0

Abstention: 0

Conseiller intéressé : 0

Le Conseil de Communauté prend connaissance des décisions prises par le Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil.

Le secrétaire de séance,

Marie-Jeanne BERNABEU Conseillère communautaire déléguée Pour extrait conforme,

Le Vice Président suppléant,

Gabriel BAULIEU 19 Vice-Président